

INFORMATIONS

publiées par la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Siège social : 17-21, rue de Louvain, Bruxelles.

REPRODUCTION AUTORISÉE.

Bulletin n° 72.

12 mai 1950.

RECONSTRUCTION DU PONT DIT "DU CHENOIS".

L'ouvrage d'art, appelé "Pont du Chenois", est situé entre les stations de Roux et de Marchienne-au-Pont à la BK.51.975 de la ligne 124 Bruxelles-Midi-Charleroi. Le tablier métallique de ce passage supérieur, de 36,50 m. de portée d'axe en axe des appuis, comprend des poutres principales en treillis à membrure supérieure courbe et un plateau en béton armé enrobant les pièces de pont métalliques. La chaussée, auquel ce passage supérieur donne accès a 6,00 m. de largeur, et est bordée, de chaque côté, d'un trottoir de 2,25 m.

L'électrification de la ligne Bruxelles-Charleroi a entraîné l'aménagement de la gare de Marchienne-au-Pont. Cet aménagement comporte, entre autres, une modification importante du tracé des voies existantes à la sortie de la gare de Marchienne vers Bruxelles. Il en résulte un déplacement transversal de l'ordre de 50 m. des voies ferrées au droit du pont "Du Chenois" ainsi qu'un élargissement important de ce dernier. C'est pourquoi il a été décidé de supprimer l'ouvrage et d'en construire un nouveau, rapproché d'environ 100 m. de Marchienne-au-Pont.

Le nouvel ouvrage comprend six tabliers indépendants constitués par des poutrelles métalliques enrobées dans du béton. Ces tabliers viennent prendre appui sur deux culées perdues en béton et sur cinq piles intermédiaires évidées. Malgré que le niveau des rails des cinq voies établies sous un des tabliers du milieu de l'ouvrage se trouve à 5,25 mètres sous le niveau inférieur du tablier, il est, à certains endroits, à environ six mètres au-dessus du niveau des rails des trois voies d'une des deux travées adjacentes et à environ cinq mètres au-dessus du niveau des rails des cinq voies comprenant les deux voies électrifiées de la seconde travée adjacente. La poussée des terres sera contenue par deux murs de soutènement, de hauteur variable, placés au droit des piles d'un seul et même tablier.

La description succincte des caractéristiques de cet ouvrage est à compléter par les données suivantes relatives aux tabliers :

1. la portée du plus long des six tabliers atteint 25,40 mètres;
la portée du plus petit 16,20 m.
2. la largeur des trottoirs étant maintenue à 2,25 m., celle de la chaussée a été portée à 12,00 m. Au milieu du passage supérieur, on a prévu deux voies vicinales.
3. des gaines porte-câbles sont établies sous chaque trottoir dont la longueur totale atteint environ 120 m.
